

Guerre 1939 - 1945

C I T A T I O N

ORDRE GENERAL N° II2

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE, CITE

A L'ORDRE DE LA DIVISION

MARCE TEAU, Gaston, André (F.F.I.)

"Jeune patriote animé par un sens élevé du devoir. Dès 1940, a manifesté un esprit de résistance qui l'a vite amené à entrer dans la lutte clandestine contre les troupes d'occupation. Comme agent de renseignements, a été d'une activité digne des meilleurs éloges, effectuant, pour accomplir sa mission, de multiples liaisons, avec un mépris absolu du danger. A participé avec enthousiasme à plusieurs parachutages d'armes. Dénoncé et arrêté par la Gestapo en 1943, est parvenu à faire disparaître tous les papiers compromettants dont il était porteur. A résisté avec une énergie remarquable à toutes les tentatives brutales destinées à lui arracher des révélations, sauvant par son sang froid et son courage toute l'organisation à laquelle il appartenait.

"Déporté à BUCHENWALD, a supporté héroïquement pendant de longs mois, tous les sévices des camps nazis. A donné un bel exemple de la résistance de la jeunesse de France à l'envahisseur".

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE
D'ARGENT.

POUR AMPLIATION

L'Administrateur de 2° Classe
B O U Z O U
Chef du Bureau des Décorations
P.O. Le Capitaine LAMOTHE

Signé: LAMOTHE.

Fait à PARIS, le 27
Mars 1947
Pour le Ministre de la
Défense Nationale & par
son Ordre
Le Colonel JOSSET, Délégué
Général F.F.C.I.
Signé: J O S S E T

[Signature]
Ministère de la Défense